



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le mardi 4 octobre 2016

Poursuite de l'aménagement à 2x2 voies de la RN 164 Secteur de Plémet

Réunion publique le mardi 11 octobre 2016

Le projet de mise à 2x2 voies de la RN164 au niveau de Plémet, d'une longueur d'environ 8 km, est étudié depuis mars 2013. Ce tronçon bénéficie de l'inscription d'une enveloppe de 50 M€ de crédits au Contrat de Plan Etat-Région (CPER) 2015-2020, prise en charge à 50 % par l'État et à 50 % par la Région Bretagne.

L'État, maître d'ouvrage du projet, a retenu une solution qui prévoit d'élargir la route existante et de réaliser deux échangeurs.

Le projet va aborder prochainement une phase décisive puisque l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique est en cours de préparation et devrait se tenir à partir de fin novembre 2016.

Pour faire un point sur ce projet, Gérard Derouin, Secrétaire Général de la Préfecture des Côtes d'Armor et Gérard Lahellec, Vice-Président de la Région Bretagne, convient la population à une réunion publique qui aura lieu :

**le Mardi 11 octobre 2016, à 18h30
à la salle des fêtes de Plémet
16, rue de la Gare
22210 Les Moulins**

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), qui conduit le projet, présentera à cette occasion les caractéristiques du projet finalisé.

Contacts presse :

Préfecture des Côtes d'Armor : Frédéric MIGNAN - 02 96 62 43 02

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne

Mission Communication : Marie VERGOS – 02 99 33 42 11

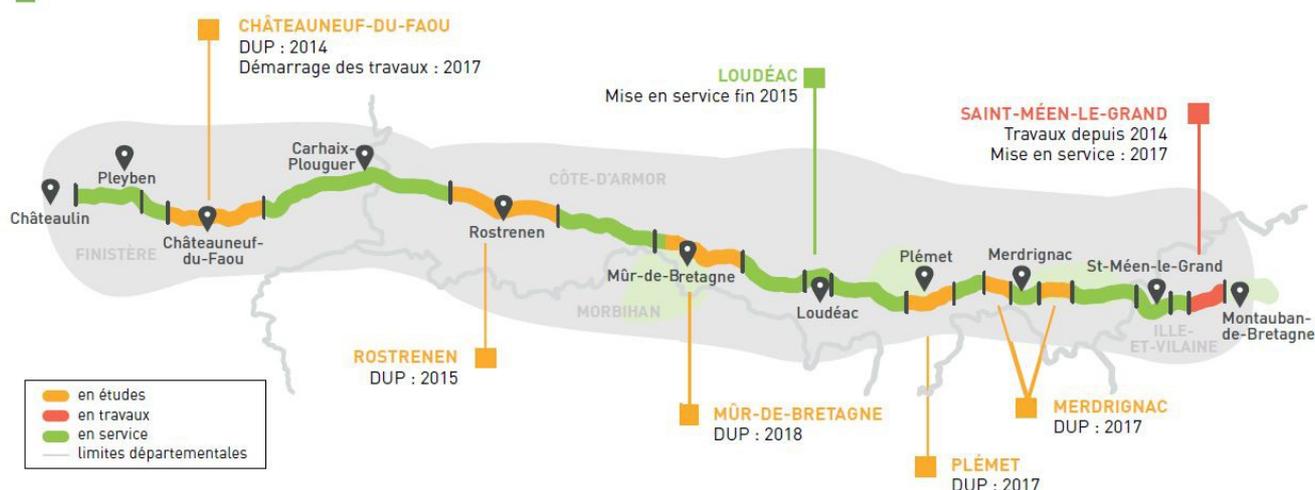
Conseil Régional : Odile BRULEY - 02 99 27 13 55 ou 06 76 87 49 57

Finaliser la mise à 2x2 voies de la RN164 : un objectif stratégique pour l'État et la Région Bretagne

La mise à 2x2 voies de l'ensemble de la RN164 pour améliorer l'accessibilité et le développement du Centre Bretagne est un objectif prioritaire de l'État et de la Région Bretagne inscrit dans le *Pacte d'Avenir pour la Bretagne*. Il s'agit de participer activement à l'aménagement du territoire central de la Bretagne, composé de petite villes non desservies par une infrastructure ferroviaire, pour favoriser son développement économique et social, et contribuer à sa revitalisation. Cet aménagement permettra aussi d'améliorer les conditions de circulations routières et la sécurité des usagers sur la RN164, et de proposer une alternative performante aux axes littoraux, parfois surchargés.

D'importants moyens financiers sont mobilisés par l'État et la Région au service de cette ambition. Près de 237 M€ de crédits (dont 145 M€ pour la partie costarmoricaine) sont inscrits dans le Contrat de Plan Etat-Région (CPER) 2015-2020 pour terminer les travaux en cours, finaliser les projets, maîtriser le foncier nécessaire sur les sections restant à élargir et entamer des chantiers dans tous les secteurs, à l'exception de celui de Mûr-de-Bretagne. Cela représente un effort financier sans précédent.

La RN 164 où en est-on ?



Contacts presse :

Préfecture des Côtes d'Armor : Frédéric MAIGNAN - 02 96 62 43 02

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne

Mission Communication : Marie VERGOS – 02 99 33 42 11

Conseil Régional : Odile BRULEY - 02 99 27 13 55 ou 06 76 87 49 57